

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

séance Le 12 mars 2024, 19h00 Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire

ORDRE DU JOUR

4	Ouverture	de	la	séance
1	Ouverture	uc	ıa	Scarice

- 2. Approbation de l'ordre du jour du 12 mars 2024
- 3. Adoption des procès-verbaux
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024
- 4. Gestion administrative
- 4.1 Adoption du règlement no 23-e modifiant le règlement no 23-d concernant le traitement des élus
- 4.2 Demande de reconduction de la division du territoire municipal en districts électoraux pour élection générale 2025
- 4.3 Inscription au congrès 2024 de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM)
- 4.4 Délégation du responsable de l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels
- 4.5 Paiement de temps supplémentaire pour les cadres et les employés non syndiqués
- 5. Première période de questions
- 6. Gestion financière
- 6.1 Comptes à payer
- 6.2 Dépôt de la liste des virements bancaires

- 6.3 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoirs et engagements financiers
- 6.4 Dépôt du rapport budgétaire au 29 février 2024

7. Transport routier et hygiène du milieu

- 7.1 Demande au MTQ pour faire l'ajout d'une traverse piétonnière sur la route 344
- 7.2 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)
- 7.3 Programme d'aide à la voirie locale convention d'aide Financière

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 8.1 Nomination des officiers responsables à l'application et l'administration des règlements d'urbanisme
- 8.2 Avis de motion règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 48 de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 68-14-15 afin d'identifier es oléoducs sur la carte des infrastructures importantes et de modifier les limites de l'aire d'affectation « rurale » à Mille-Iles
- Présentation et adoption du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 48 de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 68-14-15 afin d'identifier es oléoducs sur la carte des infrastructures importantes et de modifier les limites de l'aire d'affectation « rurale » à Mille-Iles
- 8.4 Demande de PIIA lot 2 623 755 PIIA-005 l'entrée est
- 8.5 Résolution ayant pour objet d'appuyer un projet dans le Cadre du programme d'aide financière aux infrastructures Récréatives, sportives et de plein air
- 8.6 Adoption du de règlement 47-27-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil afin d'ajouter certains usages de services d'affaires et services de construction à la classe d'usage commerce lourd (c2) et de retirer certains usages de services d'affaires et services de construction de la classe d'usage industrie légère (i1)

- Ordonnance de mesures relativement au chien de race pitbull Dont le propriétaire demeure au 1, rue Saint-Gilles (licence #540)
- 9. Santé et bien-être
- 10. Loisirs et culture
- 10.1 Rapport de la bibliothèque
- 11. Sécurité publique
- 11.1 Dépôt du rapport annuel du service incendie pour 2023
- 12. Deuxième période de questions
- 13 Levée de l'assemblée